



# Le Patrimoine

de Saint -Médard-en-Jalles

## n° 57 Réflexions sur le patrimoine

septembre 2019



La croix de Cérillan avant rénovation



La croix de Cérillan rénovée

**Un bel exemple de mise en valeur de notre patrimoine**  
L'association du Patrimoine tient à féliciter et remercier les personnes  
dévouées pour cette magnifique restauration de la croix de Cérillan

Information, journal *Sud-Ouest*, juillet 2019

### Le Patrimoine. Rappel ? Réflexion ?

Le patrimoine. Qu'est-ce que c'est ? Ce qui subsiste de ce qu'ont laissé nos prédécesseurs : un patrimoine architectural, un patrimoine culturel, un patrimoine technique, un patrimoine spirituel...

L'association dispose d'un local dans lequel sont entreposés des vêtements, objets et outils qui retracent la vie et les travaux d'autrefois à Saint-Médard comme dans les communes voisines. L'association compte des documents d'archives en voie d'être numérisés, témoins de la vie d'autrefois, des activités économiques, de l'administration, de l'activité politique, des us et des coutumes de nos anciens. Pourquoi conserver tout cela ? On peut s'interroger ?



Quel être humain ne s'est pas posé un jour la question : d'où je viens ? Quel sens donner à ce que je fais ? Beaucoup d'hommes et leurs cultures nous ont précédés. Connaître leur histoire, leur vécu est important car par leurs savoirs, ils nous ont légué des outils, des techniques d'utilisation. Tout cela peut sembler dépassé à une époque où les informations se recueillent par des clics sur nos machines numériques. Préserver des outils et la manière de les utiliser, à quoi cela peut bien servir ? Tout a été si différent avant nous que la vie d'autrefois semble représenter peu de valeur pour nos contemporains, jeunes et moins jeunes.

Pourtant, depuis que l'Homme est devenu *sapiens sapiens*, aucune société, aucun individu ne repart de zéro. C'est avant tout, l'outil qui, en prolongeant le bras de l'homme a permis de développer les techniques qui n'ont cessé de se transformer jusqu'à aujourd'hui. Méconnaître son passé serait rompre la chaîne des connaissances. Connaître l'histoire des lieux où l'on habite offre un enracinement, une connaissance des hommes, des femmes qui y ont vécu depuis des générations. Seuls, les objets, les outils, les images, les écrits permettent de retrouver ce qui nous a précédés. Ils nous situent sur le temps long et donnent sens à ce que nous faisons d'autant que l'évolution des métiers s'est accélérée et que des savoir-faire tendent à disparaître.



Durant des siècles, l'intelligence de l'homme a été façonnée par l'étroite relation entre l'outil et l'exécution des gestes avec les mains. Les techniques et les connaissances ont été transmises à travers des générations travaillant dans les mêmes métiers. La conception de ces outils se ressent encore aujourd'hui bien au-delà de leur utilité. Ils ont été intelligemment façonnés, modifiés, réadaptés à la demande par l'apprentissage et le maniement lors de leur utilisation. Cette réadaptation s'accompagnait toujours d'une réanimation de l'outil dans les mains de l'apprenti.



Comparables aux instruments de musique qui vibrent surtout quand on les joue, les outils portent ce potentiel, même si certains sont devenus inutiles. Remplacés depuis longtemps par des machines, ils restent imprégnés des gestes et des postures du corps des hommes qui les ont utilisés. Ils représentent à eux seuls une mémoire et la mémoire est une richesse.

### Alors, que représente notre patrimoine et quel rôle pour notre association ?

Ce patrimoine, d'une grande variété, représente un héritage en quelque sorte, pour tous les habitants de notre commune. Ce patrimoine est fait de toutes sortes de biens matériels et culturels, d'événements qui ont laissé leur empreinte sur le territoire. Ces objets du passé sont donc les témoins précieux des préoccupations des hommes pour se nourrir, pour se protéger, pour façonner leur environnement. C'est en cela que leur préservation nous semble importante. Un outil, un objet peut se prendre dans la main, nous pouvons le toucher, évaluer concrètement sa fonctionnalité. Aucun ordinateur ne remplacera jamais cette expérience du concret et du tangible. Et cette remarque est valable aussi bien pour l'outil du jardinier, du résinier, de la blanchisseuse que pour les sabots du poudrier, la robe de mariée ou le casque et la baïonnette de la guerre de 1914. Tous ces objets offrent une image de ce que notre société a été, ici et ailleurs.



Si on fait le compte des domaines abordés, des activités prises en charge par l'association depuis sa création en 1995 - le local d'exposition avec des objets offerts généreusement

et qui concernent les anciens métiers de la commune, les publications relatives à l'histoire locale, les visites commentées au cours de déambulations à travers la ville, les présentations orales faites à la médiathèque, les expositions annuelles - toutes ces activités concernent la vie de tous les jours, les activités économiques, les loisirs, les événements historiques aussi qui ont touché notre commune : un patrimoine qu'il faut faire connaître et mettre en valeur.



Ces objets peuvent être mis dans un local pour y être conservés. Mais on peut considérer que ce patrimoine n'est pas seulement une affaire de musée. Il doit être classé, trié, archivé pour le rendre accessible à tout chercheur ou tout curieux. Il doit vivre, être remis dans un contexte pour être redécouvert par la mémoire collective et pour être compris.

Par sa présence également dans les établissements scolaires, par ses diverses communications au sein de la com-

mune, l'association a donc à cœur de faire connaître et de transmettre. Cette œuvre pédagogique est essentielle à la construction d'une conscience collective ; c'est un travail de mémoire fondamental pour connaître les activités, les hommes et femmes qui ont marqué notre commune. Le patrimoine doit être maintenu vivant ; c'est lui qui donne un sens à ce que nous faisons, à ce que nous sommes parce qu'il permet d'orienter notre réflexion et notre action.

Pour l'année 2020, nous proposons de nous tourner vers le patrimoine urbain, un patrimoine fait de pierres, un patrimoine qui s'inscrit dans un environnement en continuelle transformation et où les constructions plus ou moins anciennes continuent à avoir leur place. L'exposition prévue pour l'an prochain permettra d'aborder les carrières locales, l'extraction, les outils de travail, l'utilisation de la pierre avec le bâti et l'architecture, le vieillissement de la pierre aussi et les problèmes posés par sa conservation.



## Les carrières de Saint-Médard-en-Jalles

Les archives municipales mentionnent plusieurs carrières qui étaient situées sur les biens communaux. Ces terres récupérées par la commune sur les biens féodaux disparus dans les grands mouvements révolutionnaires ont fourni aux habitants des bois, des pâtures, des landes, des pierres. Plusieurs carrières sont citées : « Copian (près du camp), Candalle et Teichenev. » Ces biens communaux étaient à la disposition des habitants de la commune. Les particuliers venaient chercher les pierres, par mètre, pour construire leurs maisons et n'avaient nul besoin de payer. Puis, dès la *monarchie de juillet* (1830-1848), le conseil municipal s'est avisé que ces biens pouvaient être une source de revenus pour une commune toujours à cours de monnaie sonnante et trébuchante.

Le conseil municipal du 28 mai 1832 a adopté une réglementation pour l'extraction de la pierre de « *Caupian, la Salle-neuve de Gamarde et afin d'éviter l'épuisement, la pierre doit être utilisée pour construire ou réparer leur maison ; elle doit être utilisée dans l'année et réservée exclusivement aux habitants de St-Médard* ».

Le 21 juillet 1858, le maire de Saint-Médard envoie une lettre au préfet pour obtenir l'autorisation de réglementer l'utilisation des carrières, une mesure à laquelle les habitants ne sont pas prêts de céder. « *Les carrières dont il s'agit (à*

*Caupian)* sont situées à 2km à l'ouest de la commune de Saint-Médard, non loin de la rivière de la Jalle dans un terrain communal. » La pierre qui fait l'objet de l'exploitation est une espèce de grès calcaire que l'on rencontre à une petite profondeur en dessous du sable des landes. « *Les carrières de St-Médard n'emploient que 7 à 8 ouvriers-carriers sur les carrières situées sur le communaux dont la commune est propriétaire.* » Ce sont de petites carrières où les Saint-Médardais ont l'habitude de se servir librement. À Gajac, encore en 1909, les habitants tiennent pour acquit qu'il ne s'agit pas de communaux mais de biens qui appartiennent aux habitants du quartier dont certains mènent la fronde contre le conseil municipal qui entend faire payer les habitants. La réglementation s'est installée peu à peu.

Une lettre du 18 mai 1860 réglemente l'exploitation de la carrière de Caupian. Le découpage de la pierre devient payant mais l'utilisation de la pierre reste gratuite. Le 28 mai 1860 reprend la décision prise par le conseil municipal du 28 mai 1832 : le maire doit fournir la pierre aux habitants de la commune au prix de 30 francs au cent. Pour la pierre livrée aux particuliers ou aux entrepreneurs locaux, il faut verser un droit de 3 francs par cent à la caisse municipale. Après l'épuisement du produit le terrain doit être remblayé et régulé. Premier souci de préserver déjà l'environnement...

## le Réveil gajacais

« Le *Réveil gajacais* en route pour les 100 ans » titre le quotidien *Sud-Ouest* dans sa page locale du 23 juillet 2019.

L'auteur cite 1924 comme date de création de cette association sous le titre de TPLG (« Tout pour la gueule »), date maintes fois mentionnée dans les précédents articles.

L'association du Patrimoine soucieuse de la véracité des dates et des faits, a le devoir de formuler, dans la mesure de ses possibilités, quelques précisions sur l'historique de cette vénérable association.

C'est après les sombres années de la Grande Guerre que, selon les dires des témoins de l'époque, une poignée d'adolescents réveilla la jeunesse gajacaise, meurtrie, endormie par ce cataclysme. Rassemblé autour de louables agapes se formait le groupe légendaire « Tout pour la gueule », certainement l'ancêtre de l'actuelle association.

Toujours est-il que le nom de *Réveil gajacais* figure sur la délibération du Conseil municipal du 26 juin 1921<sup>1</sup> où, à

cette date, monsieur Laulan remet au maire Henry Martin une certaine somme pour participation à l'érection du monument aux morts qui sera inauguré le 11 novembre 1922.

Dès 1926, le *Réveil gajacais* organisait une première fête de la muse ainsi que les bals de la Sainte Cécile, patronne de la musique. Ce n'est qu'une quinzaine d'années après sa virtuelle naissance, exactement le 27 août 1935 (Journal officiel du 3 septembre 1935), que le *Réveil gajacais* fut officiellement enregistré auprès des instances préfectorales avec pour but, l'organisation des fêtes et cavalcades. Son siège social se situait, à l'origine, à l'établissement de l'Élysée à Gajac et le premier bureau officiel sous la présidence de Maurice Duport comprenait : Robert Dugrava, Raoul Loutrein, Louis Lagurgue, Alban Lumeau, Marino Altuzarra, Henri Dugrava et Armand Gasteuil.

<sup>1</sup> Délibération du Conseil municipal du 26 juin 1921, (archives municipales, registre 1909-1930, p. 331) : « M. Laulan remet au maire 61 frs 50, produit d'une quête du *Réveil gajacais* pour être versés au monument. Le maire prie M. Laulan de remercier le *Réveil gajacais*. »

LES GRANDES FÊTES DU RÉVEIL GAJACAIS

SAMEDI 30 NOVEMBRE 1929

GRAND BAL

de la Ste-Cécile

2 Orchestres Ultra-Modernes

A MINUIT RÉVEILLON TRADITIONNEL

DE LA BÉCASSE

P.-S. - Une mise décente sera exigée de rigueur

Imp. HUGON, 49, Rue de la Chartreuse. - R. C. Bx. 22813 A

**IBG**  
Imprimerie  
BOURSONNE LAPOSTOLLE

Dépliant • Plaquette • Tête de lettre  
Affiche • Brochure • Flyer  
Carte commerciale • Enveloppe

www.imprimerie-bais-grave.fr  
e-mail : imprimerie-ibg@orange.fr

7, rue Z.A. Picot  
33160 Saint-Médard-en-Jalles  
Tél. : 05 56 05 26 09  
Fax : 05 56 95 93 84

Ce bulletin est édité par le PATRIMOINE  
de ST-MEDARD-EN-JALLES  
Mairie - DACAJ CS 60022  
33167 Saint-Médard-en-Jalles  
Responsable de la publication : Arlette CAPDEPUY  
<http://patrimoine.saintmedardasso.fr/>